



**HAL**  
open science

# La France des Lumières et l'humanisme commercial. Bilan et perspectives historiographiques

Arnault Skornicki

► **To cite this version:**

Arnault Skornicki. La France des Lumières et l'humanisme commercial. Bilan et perspectives historiographiques. Histoire, économie et société, 2013, 32e année (4), pp.75-89. 10.3917/hes.134.0075 . halshs-03220973

**HAL Id: halshs-03220973**

**<https://shs.hal.science/halshs-03220973>**

Submitted on 14 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA FRANCE DES LUMIÈRES ET L'HUMANISME COMMERCIAL. BILAN ET PERSPECTIVES HISTORIOGRAPHIQUES

[Arnault Skornicki](#)

Armand Colin | « Histoire, économie & société »

2013/4 32e année | pages 75 à 89

ISSN 0752-5702

ISBN 9782200928377

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2013-4-page-75.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La France des Lumières et l'humanisme commercial. Bilan et perspectives historiographiques

Arnault Skornicki

## Résumé

La catégorie d'*humanisme commercial*, forgée par J. Pocock, désigne les transformations de la langue républicaine moderne (ou *humanisme civique*) sous l'effet de la montée en puissance du capitalisme marchand : en tentant de concilier la « vertu » et le « commerce », le bien public et l'intérêt particulier, il contribua à la naissance de l'économie politique. Jusqu'ici cantonné à l'aire anglophone, l'usage de cette catégorie a récemment été élargi à la France des Lumières par une série de contributions importantes, pour la plupart états-uniennes. Cet article se propose de faire le point sur ce renouvellement historiographique de l'humanisme commercial, et propose pour finir une mise en perspective des apports et limites de l'École de Cambridge en histoire intellectuelle.

## Abstract

*The concept of commercial humanism was built by J. Pocock in order to indicate the transformation of the modern Republican language (or civic humanism) as a response to the rise of merchant capitalism : by reconciling "virtue" and "trade", public good and private interest, it has helped the rise of political economy. Hitherto confined to the English-speaking area, the use of this category has recently been expanded to French Enlightenment thanks to a set of important (mostly American) contributions. This article is dedicated to a critical review of the historiographical renewal on commercial humanism. It also gives a critical perspective on the assets and limitations of the Cambridge School in intellectual history.*

Depuis John Pocock, on parle d'« humanisme civique » pour désigner le langage républicain qui constitua l'une des lignes de force de la culture politique européenne à l'âge moderne<sup>1</sup>. Le caractère commode et opératoire de cette catégorie prête cependant parfois à des formes de substantialisme mal contrôlées. Or, l'humanisme civique n'est

---

1. L'expression fut inventée par Hans Baron, *Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1966. Et fut abondamment traitée par John Pocock, *Le Moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition*

pas que ce républicanisme désuet d'inspiration antique réactualisé par les cités de la Renaissance italienne. Repris et adapté à plusieurs endroits en Europe, ce « paradigme » a certes dépoussiéré de vieilles conceptions (actives et participatives) de la citoyenneté, de la liberté et de la vertu politique, mais fut aussi à chaque fois réinventé en fonction des cadres de réception. Ainsi, au sein même de l'Angleterre monarchique, se développèrent des formes de républicanisme qui formèrent l'arrière-plan idéologique des grandes révolutions que celle-ci traversa au XVII<sup>e</sup> siècle, avant d'être réappropriées par les révolutionnaires américains un siècle plus tard.

Fidèle à cette idée que toute tradition est constituée de transformations, Pocock a fait un pas de plus : il montra que cette rhétorique du bien public et de la vertu produisit, en quelque sorte, son contraire, à savoir la valorisation de l'intérêt particulier et du commerce. Albert O. Hirschman résume le problème de la manière suivante : « Nous commençons seulement à comprendre – comme me l'a fait remarquer Quentin Skinner – comment l'importance que la Renaissance accordait aux vertus civiques et à la participation aux affaires publiques a fait place, au cours des trois siècles suivants, à l'idée que la poursuite d'intérêt privés était des plus propices à assurer un ordre social harmonieux »<sup>2</sup>. L'une des clés de ce mystère réside dans la formation d'une langue politico-économique qui se situe dans le prolongement de l'humanisme civique, tout en retournant certains de ses principes : l'« humanisme commercial » ou « humanisme marchand » (*commercial humanism*). Cette catégorie renvoie au développement de l'économie politique britannique aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. Comme telle, elle a l'avantage de resituer celle-ci dans la pensée politique de son temps, et d'éviter ainsi de la considérer comme une discipline autonome. L'économie politique pouvait dès lors apparaître pleinement comme un nouveau chapitre de l'histoire de la pensée politique moderne, un prolongement original de l'« humanisme civique ». Le sous-paradigme de l'humanisme marchand permet de comprendre l'arrière-plan idéologique général des débats économiques des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle : comment répondre au défi que le développement économique lançait aux sociétés traditionnelles ? Y a-t-il une quelconque compatibilité entre la *richesse* et la *vertu* ? Tels sont les problèmes étudiés par Pocock et ses successeurs<sup>4</sup>. Pour reprendre la définition commode de Henry Clark, il s'agit de « la tradition constituée par les tentatives pour rendre compréhensibles les moyens par lesquels une société marchande, avec sa valorisation des droits de la propriété, de l'échange social et de la prospérité matérielle, peut être réconciliée avec le problème classique de la vertu comprise comme impératif aussi bien moral que politique<sup>5</sup> ». L'idée est que le commerce, soit l'ensemble des activités marchandes quel que soit le « secteur » économique, contribue au bien public non seulement par la prospérité qu'il apporte, mais aussi parce qu'il encourage les vertus. À rebours des idées traditionalistes, l'humanisme commercial (qui va de Josiah Child à Josiah Tucker et Adam Smith, en passant par David Hume, Adam Ferguson, John Millar et les « Lumières écossaises »)

---

*républicaine atlantique*, Paris, PUF, trad. L. Borot, 1997 (1975). Pour un bilan historiographique en langue française sur l'humanisme civique, voir le numéro spécial de *Raisons politiques*, n° 36, 2009.

2. Albert O. Hirschman, *Les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, PUF, Quadrige, trad. P. Andler, 1997 (1977), p. 207.

3. John Pocock, *Vertu, commerce et histoire. Essai sur la pensée et l'histoire politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, trad. L. Borot, 1998, not. p. 242-243.

4. En particulier István Hont et Michael Ignatieff (éd.), *Wealth and Virtue. The Shaping of Political Economy in the Scottish Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983. Voir également David Wootton (éd.), *Republicanism, Liberty and Commercial Society, 1649-1776*, Stanford, Stanford University Press, 1994.

5. Henry C. Clark, « Commerce, the Virtues, and the Public Sphere in Early Seventeenth Century France », *French Historical Studies*, 21, n° 3 (1998), p. 419.

soutient que la modernité marchande fortifierait les dispositions morales et civiques de la nation.

Une grande limite de la perspective pocockienne reste un certain anglo-centrisme, qui laisse de côté des aires culturelles ayant abrité des courants idéologiques de nature semblable : les Provinces-Unies – auxquelles on pourrait même attribuer la primeur de l'invention de « l'humanisme commercial<sup>6</sup> », l'Italie<sup>7</sup>, mais aussi la France moderne. Cette dernière apparaît certes comme une candidate improbable à toute forme d'humanisme civique et/ou marchand, tant elle paraît offrir un cadre de prime abord inhospitalier, et même hostile : l'absolutisme. La rhétorique républicaine de la vertu et de la participation civique apparaît contraire à l'idéologie monarchique de l'obéissance inconditionnelle des sujets. La rhétorique de la sociabilité et de l'honnêteté du commerçant, bien antagoniste avec la suspicion dans laquelle les autorités publiques françaises comme les mentalités populaires traditionnelles tenaient le monde de la marchandise. Et pourtant, il semble désormais avéré que l'humanisme commercial trouva des assises solides dans la culture politique française d'Ancien Régime. Plusieurs ouvrages récents, qui nous viennent d'outre-Atlantique et qui se répondent souvent les uns les autres, apportent un éclairage précieux : en particulier ceux de Paul Cheney<sup>8</sup>, Henry Clark<sup>9</sup>, Amalia D. Kessler<sup>10</sup>, Junko Thérèse Takeda<sup>11</sup>, mais aussi de John Shovlin<sup>12</sup>, d'István Hont<sup>13</sup> et quelques autres travaux que l'on évoquera en cours de route. La plupart de ces contributions montrent abondamment que l'humanisme marchand était partagé (et discuté) bien au-delà d'hommes de lettres professionnels : au sein des élites marchandes, chez les dirigeants locaux (comme à Marseille), dans certaines fractions du gouvernement et de l'administration centrale. Il est heureux, par ailleurs, que ces historiens soient entrés dans un profond dialogue, parfois houleux, avec l'histoire de la pensée politique (façon « École de Cambridge »), chose bien rare en France. Chemin faisant, à mesure qu'on présentera et discutera ces nouvelles tendances historiographiques, on formulera quelques réflexions plus personnelles : à la fois sur la question du *commercial humanism*, autrement dit, sur tout un pan la genèse du « libéralisme » en France et en Europe ; et sur les questions de méthode en histoire intellectuelle, en particulier celles soulevées par ladite École de Cambridge.

6. Arthur Weststeijn, *Commercial Republicanism in the Dutch Golden Age. The Political Thought of Johan & Pieter de la Court*, Brill Academic Publishers.

7. Voir le numéro spécial de *History of European Ideas*, n°32 (2006), « Commerce and Morality in Eighteenth-Century Italy ».

8. *Revolutionary commerce. Globalization and the French monarchy* Cambridge/London, Harvard University Press, 2010. Voir la recension de Manuela Albertone, « Historical reflections upon commerce, political economy and revolution in the eighteenth-century Atlantic World », *History of European Ideas*, Vol. 37, Issue 4, December 2011, p. 506-510.

9. *Compass of society. Commerce and absolutism in Old Regime*, Lanham-Boulder-New York, Lexington Books, 2007.

10. *A Revolution in Commerce: The Parisian Merchant Court and the Rise of Commercial Society in Eighteenth-Century France*, Yale University Press, 2007. Cet ouvrage a reçu le *J. Russell Major Prize* de l'American Historical Association.

11. *Between Crown and Commerce. Marseille and the Early Modern Mediterranean*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2011. Sur Marseille, voir aussi Jeff Horn, « Marseille et la question du mercantilisme : privilège, liberté et économie politique en France, 1650-1750 », *Histoire, économie & société*, 2011/2 30e année, p. 95-111.

12. *The Political Economy of Virtue : Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2007

13. *Jealousy of Trade: International Competition and the Nation-State in Historical Perspective*, Cambridge/London, The Belknap Press of Harvard University Press, 2005

### Honneur, commerce et histoire

« Les anciens Politiques parloient sans cesse de mœurs et de vertu ; les nôtres ne parlent que de commerce & d'argent », se lamentait Rousseau en reprenant presque mot pour mot une citation de Montesquieu. Les « progrès du commerce », ou ce que Paul Cheney nomme la « mondialisation primitive », s'ils n'ont pas fait clairement émerger une classe bourgeoise aux intérêts unifiés ni fait triompher l'économie de marché avant 1789, ont bel et bien reconfiguré la société française et ses représentations. Les Français du XVIII<sup>e</sup> siècle se sont confrontés, comme les autres Européens, à ces nouvelles réalités économiques avec leur langage de l'époque, qui n'était pas celui du « capitalisme », et qu'il leur fallait retraduire dans leurs propres termes et schèmes de perception. La vigoureuse croissance du commerce français, comparable à celle de l'Angleterre, devenait un fait incontournable et évident pour tous, jusqu'aux peintres croquant l'intense et paisible activité des grands ports marchands dans de célèbres toiles<sup>14</sup>. Ils n'étaient pas moins embarrassés que leurs voisins britanniques par la tension entre le « commerce » et les valeurs dominantes de leurs sociétés respectives (honneur ou vertu). La France n'accuse pas même de « retard » significatif par rapport à sa rivale sur ce terrain, puisque H. Clark identifie un « humanisme commercial sans l'État » dès le XVII<sup>e</sup> siècle, illustré notamment par Jean Eon (*Le commerce honorable*, 1646), avant que l'essor des pratiques colbertistes ne place le commerce sous la « liberté et protection » de la monarchie. Le problème des Anglais était de réconcilier le commerce et la vertu (*wealth and virtue*), d'intégrer l'économie marchande et ses effets corrompteurs dans le paradigme de l'humanisme civique. Le problème des Français consistait plutôt à concilier le commerce et l'honneur, passion aristocratique cardinale de la monarchie française ; l'ascension du capitalisme marchand et de l'idéologie absolutiste, « entre le commerce et la couronne » comme dit J. T. Takeda. Une manière de traiter le problème était de faire du commerce une source de puissance politique, sans accorder toute confiance aux marchands : c'est le colbertisme, qui enchâsse l'économie dans une conception belliqueuse de la politique et de l'État, et entend soumettre – sans l'asphyxier – le monde marchand à des impératifs d'ordre public. L'humanisme marchand s'en distingue par sa valorisation de la figure du marchand, et par le souci d'un *équilibre européen* où une paisible concurrence économique est destinée à se substituer à la rivalité politique – ou du moins à la policer. Il entretient cependant un rapport avec le colbertisme considéré comme prise en charge de la question économique par l'État moderne en gestation : ce dernier sollicite toujours plus l'expertise de ses administrés via différentes institutions (comme le Conseil de Commerce), et contribua donc à stimuler le développement de l'économie politique.

Hostile au colbertisme comme à l'expansionnisme louis-quatorzien auquel il l'associe, Montesquieu ne peut guère être rangé non plus sous la bannière de l'humanisme commercial. Il contribua cependant à fixer les termes du débat dans *De l'Esprit des lois* (1748), en particulier le Livre IV. Le *topos* du « doux commerce », avec toutes les ambiguïtés qu'il revêt chez le philosophe<sup>15</sup>, était ainsi une manière de mettre en évidence les avantages politiques et civils de l'expansion du capitalisme marchand. La « sociologie politique » de Montesquieu, explique Cheney, a pu servir de cadre cognitif privilégié de toute une série de penseurs, administrateurs et négociants pour approcher ce problème. On pourrait nuancer en précisant que le motif du *doux commerce*, chez Montesquieu, sert à montrer que les républiques et les monarchies modernes peuvent se passer de morale, que l'intérêt cupide ou l'honneur peuvent se substituer à la vertu. Le langage de l'humanisme commercial, lui,

14. Comme Claude Joseph Vernet et son *Entrée du Port de Marseille* (1754).

15. Voir l'analyse de Céline Spector, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Paris, Honoré Champion, 2004, chap. 4 « "Doux commerce" et liberté du commerce ».

tend plutôt à réenchanter l'activité mercantile et ses acteurs, sous les couleurs aimables et neuves de la *vertu* (comme dans le célèbre *Marchand de Londres* de George Lillo, pièce traduite en français en 1748) ; de l'*honnêteté* (contre tous les préjugés sur la cupidité des marchands)<sup>16</sup> ; de l'*honneur* (au point que certain préconisaient l'anoblissement des négociants les plus méritants) ; voire de *patriotisme* et de zèle pour le bien public, tel le négociant-navigateur prêt à braver le danger et les embruns pour le profit et pour la patrie, et faisant venir la prospérité au pays. Telle était déjà la figure du *parfait négociant*, construite par Jacques Savary dans un ouvrage éponyme de 1675 ; à tout le moins, du marchand honorable, raisonnable, sage et modéré en toutes choses, tel ce personnage de Beaumarchais : Aurelly, « Riche Négociant de Lyon, homme vif, honnête, franc & naïf<sup>17</sup> » – l'exact envers du marchand cupide, faux et roué. Noblesse commerçante, commerce honorable, négociant citoyen (ou patriote) : cette constellation sémantique se répandit comme une traînée de poudre au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce retournement de valeurs qui fait de la quête du profit et de l'intérêt personnel un nouveau quartier de noblesse, constituait une habile manière de fondre la nouvelle puissance de l'économie marchande dans la vieille société aristocratique fondée sur les rangs et l'honneur, de réconcilier l'inconciliable. C'est, indissociablement, une façon de contester à la noblesse le monopole de l'honneur et de la gloire, et la Révolution viendra sanctionner définitivement la perte de ce monopole au profit d'autres groupes sociaux. C'est toute l'*économie politique de la vertu et de l'honneur* que John Shovlin<sup>18</sup> dévoile dans son intéressant ouvrage : économie politique qui se développe jusque dans les rangs des « élites intermédiaires » de province, fort enclines à critiquer la cour et le luxe extravagant de Versailles, mais tout aussi désireuse de s'intégrer davantage dans cette société de cour. Il est donc peut-être exagéré, avec J. T. Takeda, d'affirmer que « le républicanisme classique façonna puissamment les conflits d'idées concernant le commerce international en France<sup>19</sup> », quand bien même cette culture classique fait partie du bagage commun de l'honnête homme du siècle. On la suivra davantage quand elle souligne que l'humanisme commercial français entend aussi concilier *honneur* et *utilité*, qu'il ne dérive pas seulement du républicanisme classique (c'est la position de H. Clark) mais aussi de la politique royale mercantiliste et des transformations morphologiques de l'aristocratie et des communautés marchandes<sup>20</sup>. Il ne faut pas s'y tromper cependant : cette adhésion partielle aux valeurs de l'Ancien Régime ne doit pas masquer un projet de transformation sociale profonde de la monarchie, afin de substituer au « commerce de luxe » (aristocratique, fondé sur la dépense ostentatoire), un « commerce d'économie » (répondant aux besoins réels), pour reprendre l'opposition de Montesquieu – qui n'aurait nullement approuvé un tel projet.

Ce qui est en question ici n'est pas tellement le décalage entre le langage (qui évolue lentement) et la réalité sociale (beaucoup plus mobile), comme le prétend Reinhart Koselleck<sup>21</sup>. L'histoire de l'économie politique « préclassique » nous enseigne plutôt qu'on peut faire du neuf avec du vieux, réactualiser de vieux concepts comme l'honneur et la vertu

16. Frédéric Lefebvre, « L'honnêteté du négociant : une querelle sociologique française au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Frédéric Lefebvre, Loïc Charles, Christine Théré, *Le Cercle de Vincent de Gournay*, op. cit.,

17. *Les deux Amis, ou le Négociant de Lyon*, Paris, Chez la Veuve Duchesne/Chez Merlin, 1770.

18. *The Political Economy of Virtue*, op. cit. Voir aussi son article séminal, « Toward a Reinterpretation of Revolutionary Anti-Nobility: The Political Economy of Honor in the Old Regime », *Journal of Modern History* 72, n° 1 (2000), p. 35-66.

19. J. T. Takeda, *Between Crown and Commerce*, op. cit., p. 3.

20. *Ibid.*, p. 53-54.

21. *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, trad. J. et M.-C. Hooock, 2000 (1979), not. p. 99-118.

pour renouveler les formes de catégorisation sociale et politique. On notera aussi, au passage, que l'innovation sémantique pure et simple reste toujours possible : la remarquable contribution des physiocrates au vocabulaire économique moderne (*produit net*, *avances* et *capitiaux*, etc.) est là pour prouver que les penseurs ne sont pas toujours prisonniers des rets du langage ordinaire. Ainsi, côté anglais, Steven Pincus nous a appris, en contrepoint de Pocock, que la Glorieuse Révolution fut aussi une révolution dans l'économie politique et marqua une rupture avec l'idéologie *tory* de la terre comme fondement du lien civique. Les penseurs whigs (Daniel Defoe, John Cary, etc.) plaidaient ainsi pour une redéfinition plus « mobilière », manufacturière et commerçante de la richesse, dont la croissance serait virtuellement indéfinie<sup>22</sup>.

La plupart de ces auteurs britanniques furent traduits et importés par des membres du groupe réuni autour de l'intendant du commerce Vincent de Gournay. Ce collectif constitua l'un des piliers de l'économie politique française des Lumières (avec la physiocratie), et de l'humanisme commercial en particulier : il est maintenant bien connu ; il compte des figures importantes comme Forbonnais, Plumard de Dangeul ou Morellet<sup>23</sup>. Clark et Cheney étudient plus particulièrement la contribution du groupe à l'implantation d'une culture politique marchande aux sommets de l'État français. À tel point qu'on serait parfois tenté de parler de « monarchisme marchand », tant ces penseurs ne songent pas une seconde à revenir sur l'institution monarchique que bon nombre d'entre eux servirent avec zèle, et entendent bien plutôt concilier absolutisme et marché pour faire de la France une « nation commerçante ». Cependant, la langue du commerce était perçue comme propre à une forme de républicanisme moderne, le symbole d'un nouvel ordre social fondé sur la coopération libre, égale et volontaire – comme l'indique la fameuse querelle de la noblesse commerçante lancée en 1756 par l'abbé Coyer<sup>24</sup> (un proche du groupe de Gournay), point d'orgue d'une féroce lutte de classifications qui court tout le siècle, Révolution comprise<sup>25</sup>.

La vertu et la bienfaisance du commerce constituaient également des éléments centraux du discours des juges du tribunal de commerce de Paris, et sont avantageusement comparés à l'arrogante oisiveté et l'improductivité des nobles, montre A. Kessler. Une telle rhétorique s'inscrit évidemment dans le prolongement du paradigme de l'humanisme civique, mais à la manière dont une *parole*, singulière et temporellement située, s'inscrit dans une *langue*, c'est-à-dire un idiome partagé, et produit ainsi des innovations et transformations conceptuelles<sup>26</sup>. Le problème était d'intégrer le développement de techniques de marché nouvelles et controversées, comme les lettres de change ou la Bourse, témoin la banqueroute de Law qui hanta tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Partant, insiste A. Kessler, l'idéologie marchande de la « vertu » et de la « sociabilité », au fondement de leur adhésion à une

22. Steven Pincus, « La Révolution anglaise de 1688 : économie politique et transformation radicale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2011/1, n° 58-1, p. 7-52. Sur l'économie politique « néo-machiavélienne », notamment Charles Davenant, voir I. Hont, *Jealousy of Trade*, *op. cit.*, chap. 2, « Free Trade and the Economic Limits to National Politics ».

23. Citons la dernière contribution d'importance sur le sujet : Frédéric Lefebvre, Loïc Charles, Christine Théré (dir.), *Le cercle de Vincent de Gournay. Savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris INED, « Classiques de l'économie et de la population », 2011. Pour une vue d'ensemble sur la sociologie et le projet politique du « réseau Gournay », voir Arnault Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières*, Paris, CNRS Éditions, 2011, chap. 2.

24. Gabriel-François Coyer, *La Noblesse commerçante*, Londres/Paris, Chez Duchesne, 1756.

25. Jay M. Smith, « Social categories, the language of patriotism, and the origins of the French Revolution: the debate over noblesse commerçante », *The Journal of Modern History*, n° 72, 2000, p. 339-374.

26. Pour une transposition théorique du rapport langue/parole établi par Saussure dans le domaine de l'histoire de la pensée, voir J. Pocock, *Vertu, commerce et histoire*, *op. cit.*, p. 19-28.



conception renouvelée du commerce, n'est pas une simple reprise de théories politiques élitaires d'avant-garde : elle se lie tout à la fois aux enjeux de luttes contre la défiance du gouvernement municipal envers la logique marchande, et au contexte plus général du développement économique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pareillement, estime Junko Takeda, les tout débuts du Bureau du Commerce (créé en 1700) jouèrent un rôle décisif dans l'émergence du discours du *bien public*, lorsque la monarchie demanda aux députés de préparer et de présenter des mémoires généraux sur le commerce du royaume<sup>27</sup>.

Le beau livre de Cheney a l'originalité de décentrer l'étude de l'économie politique de la métropole pour la mettre en perspective par rapport à la « globalisation primitive », c'est-à-dire l'extension du commerce mondial à la faveur de la colonisation dans l'aire atlantique. La découverte du Nouveau Monde, souligne l'abbé Raynal, a provoqué « une révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie & le gouvernement de tous les peuples. [...] L'Europe a fondé par-tout des colonies ; mais connoit-elle les principes sur lesquels on doit les fonder<sup>28</sup> ? ». Les possessions atlantiques de la France, avance Cheney, provoquèrent des tensions fatales au sein de l'Ancien Régime : fragilité des sociétés coloniales, exposées aux incursions des puissances impériales rivales ; puissance de ces mêmes sociétés, quand leur prospérité leur permettait de défier la mère patrie.

L'un des principaux apports de l'étude de P. Cheney est la révélation d'un genre nouveau, « l'histoire du commerce », qui est toujours une histoire mondiale (et coloniale) : largement consacré par Montesquieu<sup>29</sup>, le genre fut pratiqué par des proches de Gournay comme Forbonnais et Butel-Dumont (*Histoire et commerce des colonies angloises, dans l'Amérique septentrionale*, 1755), par le chevalier d'Arcq (dans une optique autrement réactionnaire), voire (ce qui est beaucoup moins connu) par des physiocrates comme l'abbé Roubaud. Cette focale sur un physiocrate réputé mineur s'avère très féconde, car elle démolit une prénotion courante selon laquelle la physiocratie est une pensée anhistorique. Cheney se repose en particulier sur l'étude approfondie de la contribution de Roubaud, *l'Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, dont le premier volume paraît en 1770, la même année que *l'Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, et qui constitue une vigoureuse mise en cause du colonialisme. On n'est pas très loin de la critique historique du « système mercantile » qu'Adam Smith développera dans la 4<sup>e</sup> partie de *La Richesse des nations*<sup>30</sup>. L'histoire physiocratique du commerce s'efforce principalement de montrer que les « progrès du commerce » dans les colonies sont loin d'avoir des effets positifs, contrairement à ce que la science du commerce soutient<sup>31</sup>, et peuvent même être synonymes parfois de régression. Les empires modernes, selon Roubaud, sont animés par une avidité

27. Déjà dans son article : Junko Thérèse Takeda, « French Absolutism, Marseillais Civic Humanism, et the Language of the Public Good », *The Historical Journal*, 49, 2006, p. 707-734. Elle se fonde notamment sur la correspondance de Joseph Fabre, député de Marseille. D. K. Smith conclut également à la constitution d'un discours du bien public décentré par rapport à la personne du roi et à la raison d'État, mais critique la périodisation de Takeda, voir D. K. Smith, « Le discours économique du Bureau du Commerce », *op. cit.*, p. 60-61.

28. Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du Commerce des Européens dans les Deux Indes*, Genève, 1781 (1770), t. 1<sup>er</sup>, p. 1-2.

29. *De l'Esprit des lois*, 1748, Livre XXI. Sur l'histoire du commerce envisagée par Montesquieu, voir Céline Spector, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, *op. cit.*, chap. 8.

30. On notera que l'expression « système mercantile » est d'invention physiocratique ; qu'elle fut reprise telle quelle par Adam Smith ; et qu'elle précède celle, beaucoup plus tardive, de « mercantilisme » (voir Daniel Diatkiné, « Le suffrage et le marché dans la *Richesse des Nations* », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 2007/1 n° 52, p. 31-56).

31. Forbonnais par exemple, voir Antonella Alimento, « Competition, true patriotism and colonial interests », *Collegium* 10, 2011, p. 61-94.

de conquête dont les conséquences sont un gonflement de la dette ; les anciennes formes de gouvernement féodal reçurent une nouvelle impulsion de la découverte et de l'exploitation des Amériques. La croissance du commerce colonial est condamnée pour s'être faite au détriment de l'agriculture. Les progrès du commerce ne contribuent donc pas au processus de civilisation : les conquêtes coloniales procèdent d'un intérêt rapace et avide, et l'appât du gain – censé adoucir les mœurs – a pu tout autant exciter la « jalousie commerciale » et provoqué des guerres de commerce<sup>32</sup>. Cette critique du développement tiré par le commerce colonial débouche donc sur un projet de croissance recentré sur le capitalisme agricole et le terroir national.

Concernant la critique de l'exclusif colonial, on peut regretter que P. Cheney oublie en passant Le Mercier de la Rivière, intendant de la Martinique qui a laissé de nombreux mémoires sur le commerce transatlantique<sup>33</sup>, ou encore, de nombreuses analyses historiques que l'on trouve directement chez Quesnay et/ou le marquis de Mirabeau. Mais son étude sur ce point vient rappeler que l'économie politique des Lumières ne se confond pas tout entière avec la célébration de la sociabilité marchande et du « doux commerce » : Quesnay, Mirabeau père et même Adam Smith à leur suite, n'ont pas de mots assez durs contre les lobbies de négociants qui craignent la libre concurrence comme la peste et manipulent les gouvernements au gré de leurs intérêts particuliers. Les physiocrates démystifient ainsi l'humanisme commercial comme un discours lénifiant au service d'une poignée de grands marchands transatlantiques, et visent par là la « science du commerce » défendue par le groupe de Gournay et leur slogan ambigu : « Liberté et protection ». L'accusation de mercantilisme est sans doute injuste (ou inappropriée), mais fait écho à de vraies lignes de fracture, politiques et épistémologiques, dans le dispositif intellectuel libéral naissant. En ce sens, les physiocrates, mais aussi Turgot ou Condorcet, apparaissent beaucoup plus favorables à la liberté absolue et illimitée du commerce, et beaucoup moins enthousiasmés par les motifs de la vertu et de la sociabilité marchandes. Si le « doux commerce » est bel et bien un *topos* du libéralisme, il ne semble pas unanimement et également partagé par les acteurs du libéralisme naissant au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Origines culturelles du capitalisme, ou de la Révolution ?

Ce qui réunit la plupart de ces contributions, c'est une forme d'obsession des origines. Deux d'entre elles mentionnent le terme de *révolution* dans leurs titres mêmes, et presque toutes finissent sur la Révolution française comme un navire à bon port (après un petit détour par Sieyès, bien souvent). Il s'agit donc d'enquêtes sur les origines culturelles et idéologiques de la Révolution française, dont l'économie politique représente une éminente composante. On ne saurait en blâmer les auteurs, car les contemporains eux-mêmes parlaient de « révolution dans le commerce », indiquant par-là à quel point l'expansion du capitalisme marchand affectait l'ordre social et politique. Le lien entre cette « révolution dans le commerce » et l'éclatement de la grande Révolution reste étrangement peu exploré selon P. Cheney. Il souligne l'incapacité de la monarchie absolue à concilier son héritage féodal et corporatiste avec l'impératif de participer à un ordre commercial nouveau, comme le prouvent la banqueroute de 1788 suivie de près de la Révolution de 1789.

32. Istvan Hont, *Jealousy of Trade*, op. cit..

33. Voir les deux articles de Florence Gauthier : « À l'origine de la théorie physiocratique du capitalisme, la plantation esclavagiste. L'expérience de Le Mercier de La Rivière, intendant de Martinique. », *Actuel Marx*, n° 32, 2e semestre, 2002, p. 51-71 ; et « Le Mercier de La Rivière et les colonies d'Amérique », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n° 20, 2e semestre, 2004, p. 261-83.

Dans l'historiographie d'inspiration marxiste, c'est l'ascension de la bourgeoisie qui fut à la source de ce renversement des valeurs, avant de s'appuyer sur le peuple pour chasser la noblesse du pouvoir et remodeler l'État à son image. La thèse de Clark est que *c'est l'État qui monte en puissance à partir du XVII<sup>e</sup> siècle*, et que la revalorisation des activités commerciales résultait de la tendance croissante au sein du gouvernement à penser l'ordre en termes de puissance et de calcul rationnel. Il peut paraître surprenant, de la part de H. Clark, de donner un tel rôle à l'État : mais l'idée que la politique joue un rôle moteur dans les idéologies, plutôt que l'économie, convient très bien à une certaine tendance du révisionnisme concernant les origines de la Révolution. H. Clark a le capitalisme enchanté, ce qui ne constitue pas nécessairement un obstacle dirimant à la qualité dans l'analyse, puisqu'il apporte une belle et ample contribution à l'histoire de l'humanisme commercial en France. Cela n'est certes pas sans conséquence sur sa vision historique, puisqu'il qualifie la France de société de « faible confiance » sous prétexte que les Français se méfiaient du commerce et des marchands. Assimiler la confiance sociale à la remise de soi au libre marché, n'est-il pas une généralisation abusive qui relève davantage de poncifs économistes que de la démarche historique<sup>34</sup> ? En revanche, H. Clark souligne à juste titre que le libéralisme fut un mouvement européen et transnational, qui constitua comme une réponse pour résoudre des problèmes non strictement économiques. Dans le cadre de l'absolutisme, la libre concurrence apparaissait une compétition pacifique encadrée par la loi, qui se substitue à une société figée par la hiérarchie des rangs et fondée sur l'honneur militaire. C'est ainsi qu'une grande partie des Lumières se firent l'écho des « progrès du commerce » en promouvant l'utilité fonctionnelle des sciences, arts et métiers, au sein d'un système universel des droits naturels.

Apparemment, Amalia Kessler rejoint elle aussi la thèse « révisionniste » selon laquelle *la Révolution fut une révolution politique avec des conséquences sociales, plutôt qu'une révolution sociale avec des conséquences politiques*<sup>35</sup>. La Révolution marqua le triomphe d'un ordre économique libéral favorable au développement de la bourgeoisie capitaliste, bien qu'elle ne fût pas causée par l'action de la bourgeoisie, laquelle n'existait certes pas comme classe clairement unifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, et c'est un sérieux bémol qu'A. D. Kessler adresse en conclusion à la critique révisionniste de l'historiographie marxiste, il existe bien un lien entre l'évolution de l'économie et des groupes marchands au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un côté, et de l'autre les transformations affectant les représentations collectives du commerce et de l'économie, mais aussi de la politique. Et si les marchands étaient nettement moins bien représentés à l'Assemblée Constituante que les professions libérales, ils pesèrent dans et hors Assemblée dans les débats parlementaires autour des corporations et de la liberté du commerce. En 1788 déjà, les 77 tribunaux de commerce, alliées aux chambres de commerce de toute la France, demandèrent dans une pétition à être représentés en tant que « corps » aux États généraux. A. D. Kessler relève que les pétitionnaires utilisaient une rhétorique connue depuis *La Noblesse commerçante* de Coyer, selon laquelle le commerce est devenu une fonction sociale des plus utiles pour le bien public, et à ce titre au moins aussi honorable, patriote et bienfaisante que le métier des armes. Cependant, elle fait aussi remarquer que le talentueux abbé Coyer n'innove pas à ce point-là et que les élites marchandes connaissaient depuis longtemps ce registre argumentatif. Révolution dans le commerce, ou commerce sans révolution ? Après tout,

34. Pour une illustration récente de tels poncifs chez certains économistes, voir Pierre Cahuc, André Zylberberg, *La Société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Éditions Rue d'Ulm, 2007.

35. On s'inspire ici d'une formule de George V. Taylor, « Non capitalist wealth and the Origins of French Revolution », *The American Historical Review*, vol. LXXII, n° 2, 1967, p. 469-496.

les Tribunaux de commerce sont parmi les rares institutions de l’Ancien Régime sorties indemnes de la *tabula rasa* institutionnelle opérée par l’Assemblée Constituante dans le domaine judiciaire... Si une telle remise à plat était devenue inutile, c’est parce que (estime A. Kessler) la « révolution » des mentalités avait déjà eu lieu chez les élites marchandes de manière lente et souterraine.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu apparaître de nouvelles formes d’associations commerciales, proches de nos modernes sociétés de capitaux, magnifiées dans le langage du droit naturel comme le modèle d’une sociabilité fondée sur la confiance entre partenaires fraternels et raisonnables, pour un partenariat mutuellement avantageux. Le *business*, en quelque sorte, était conçu comme une affaire « personnelle » qui engage les sentiments moraux des acteurs ; le commerce, comme fondement d’un lien social égalitaire. Il y a là un usage aussi profane qu’intéressé et judicieux des idées du juriste janséniste Jean Domat, ou de la théorie politique de Pufendorf, comme chez le marchand Jean Toubeau, auteur des *Institutes du droit consulaire, ou La jurisprudence des marchands*, paru en 1682. L’opération était d’autant plus simple que ces philosophes éminents faisaient eux-mêmes le parallèle entre association commerciale et société civile, soulignent tant A. Kessler que H. Clark. Il n’est qu’à renvoyer au rapprochement, devenu lieu commun, que Montesquieu opérait entre « l’esprit de commerce » (qui porte à l’égalité et la modération) et les constitutions « démocratiques » des républiques modernes (comme l’Angleterre ou la Hollande). Or il appert que les « profanes de la pensée » ont parfois de l’avance sur les professionnels des lettres.

Henry Clark insiste également sur les « racines commerciales de la Révolution ». Si Morellet et Butel-Dumont (deux gloires de la « science du commerce ») ont montré à quel point les principes libéraux de l’économie politique pouvaient s’appliquer aux questions morales et sociales parmi les plus traditionnelles de la France d’Ancien Régime (comme le luxe, la sociabilité, la vertu, l’honneur, etc.), il a fallu Sieyès et la Révolution pour boucler la boucle et étendre le libéralisme à la politique. La pensée politique de Sieyès, que Keith M. Baker qualifia de « théorie sociale de la représentation<sup>36</sup> », théorisa un gouvernement représentatif où la souveraineté populaire serait canalisée par la Nation réunie en assemblée et « représentant » la pluralité des groupes d’intérêts composant la société. Or, A. Kessler relève que ce concept de représentation politique fut également élaboré par les marchands qu’elle étudie méticuleusement, et anticipe même *Qu’est-ce que le tiers état ?* (1789). Par conséquent, et plus généralement, les pratiques délibératives et participatives n’ont pas été inventées de toutes pièces par la Révolution, mais sont sans nul doute le fruit d’une transposition d’usages déjà existants sous l’Ancien Régime : ceux, « démocratiques », qui animaient l’organisation des corporations en général, mais qui n’avaient jusqu’ici pas débordé de leur cadre particulariste<sup>37</sup>.

### Questions de méthode en histoire intellectuelle : à propos l’École de Cambridge

C’est dire à quel point il est vain d’opposer « histoire sociale » et « histoire politique », comme on oppose le bas et le haut, l’infrastructure à la superstructure, ou le substantiel à l’accessoire – comme on préférera. La politique et les idéologies sont des productions sociales comme d’autres et aussi spécifiques que les autres, et il est plus intéressant

36. Keith M. Baker, « Representation », dans K. M. Baker (ed.), *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, Oxford, Pergamon Press, 1987, p. 469-492.

37. Voir les conclusions de David D. Bien, « Les offices, les corps, et le crédit d’État : l’utilisation des privilèges sous l’Ancien Régime », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 43e année, N. 2, 1988, p. 402-403.

d'interroger les circulations et transferts de schèmes cognitifs entre les différents espaces sociaux concernés, d'autant que la monarchie absolue n'a cessé de bâtir son autorité sur des transactions avec les élites nobiliaires, professionnelles et locales. À cet égard, l'ensemble de ces études forment une intéressante palette méthodologique en ce qui concerne l'histoire des idées économique-politiques : histoire des idées et des théories chez H. Clark ; une perspective culturelle et politique plus large chez J. Shovlin<sup>38</sup> ; histoire sociale chez P. Cheney et J. T. Takeda ; histoire du droit chez Amalia Kessler – mais l'expression est trompeuse, car les sources de cette dernière sont loin de se limiter au droit commercial ou à la jurisprudence du Tribunal de Commerce de Paris. De même que William Sewell avait étudié les réaménagements des mentalités compagnonniques face au nouveau monde industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, ou Jacques Rancière<sup>39</sup> et les réappropriations ouvrières de doctrines socialistes (comme le saint-simonisme), la pensée commerçante du commerce mérite d'être étudiée pour elle-même, car elle n'est pas si hétéronome par rapport aux productions intellectuelles et n'en constitue pas une simple dérivation. C'est par exemple la tentative d'Amalia Kessler concernant les juges du Tribunal du Commerce de Paris, formé (il est vrai) de l'élite dominante des marchands du royaume.

La pensée se trouve ailleurs que chez les professionnels de la pensée, et ne s'y réduit pas à un décalque terne ou un tantinet grossier : c'était déjà la leçon d'E. P. Thompson ou de William Sewell pour la culture ouvrière anglaise et française au XIX<sup>e</sup> siècle, ou de Michael Sonenscher<sup>40</sup> pour les métiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. P. Cheney, A. Kessler, J. T. Takeda et David K. Smith<sup>41</sup> tombent tous d'accord pour estimer que les marchands français du XVIII<sup>e</sup> siècle, loin d'être prisonniers de perspectives à courte vue, ont joué un rôle majeur dans le renouvellement des représentations du commerce, c'est-à-dire dans la formation du libéralisme. Ce dernier n'est donc pas le pur produit d'une avant-garde au sommet de l'État, comme l'est typiquement le groupe de Gournay, situé à l'intersection du grand négoce international et de la haute administration économique. Celui-ci avait tout intérêt à s'attribuer la primeur de la nouveauté, quoique les idées ne se « diffusent » pas nécessairement de haut en bas<sup>42</sup>.

On trouvera chez Cheney une critique intéressante du biais scolastique de l'École de Cambridge, qu'il vise à travers István Hont (un digne héritier de Pocock). Même si celle-ci a élargi le corpus avec des auteurs de second voire de troisième plan, les historiens qui ont marqué ce courant ont articulé leurs enquêtes autour de grandes références classiques (Hume, Smith, Pufendorf, Harrington, etc.). Il est vrai que Skinner s'est beaucoup replié sur Hobbes ces derniers temps, Pocock sur Gibbon, John Dunn sur la philosophie politique, etc. C'est sans doute la limite propre à cette histoire qui reste généralement celle d'hommes de lettres engagés en politique, quand bien même ils peuvent simultanément appartenir à plusieurs espaces : tel Charles Davenant, tout à la fois « économiste », homme politique et homme d'affaires ; ou le marquis de Mirabeau, écrivain célèbre avec *L'Ami des Hommes* (1756), converti à la physiocratie pour mieux convertir sa notoriété littéraire en capital

38. J. Shovlin pointe les limites de l'approche de Clark dans la recension de son ouvrage sur le site H-France (<http://www.h-france.net/vol9reviews/vol9no55shovlin.pdf>).

39. *La Nuit des Proletaires*, Paris, Hachette, « Pluriel », 2005 (1981).

40. *Work and wages : natural law, politics and the eighteenth-century French trades*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

41. « Structuring politics in early eighteenth century-France : the political innovations of the French Council of Commerce », *The Journal of Modern History*, vol. 74, n° 3, septembre, 2003, p. 490-537.

42. Sur les rapports entre le cercle de Gournay et l'action des Députés du Commerce, voir David K. Smith, « Le discours économique du Bureau du Commerce », dans F. Lefebvre, L. Charles, C. Thérèse, dir., *Le Cercle de Vincent de Gournay, op. cit.*, p. 31-61.

politique (sans grand succès). P. Cheney déclare ainsi : « dans ce dialogue d'immortels, les problèmes de négoce international deviennent très vite abstraits et avec eux leurs conceptions sous-jacentes du capitalisme. Le "commerce" est traité comme l'un des nombreux concepts politiques et rarement comme un ensemble d'institutions, pratiques, ou d'antagonismes potentiels [...] Peut-être est-ce une conséquence inévitable des origines du contextualisme de l'École de Cambridge, à savoir le rejet explicite de ce que ses fondateurs estimaient réductionniste : l'approche matérialiste de l'histoire<sup>43</sup> ».

Cette critique paraît à la fois assez injuste, et pas entièrement infondée. Assez injuste, parce qu'elle ne semble guère tenir compte des recommandations méthodologiques des grands représentants de l'École. Ceux-ci ont contribué à faire éclater le canon académique traditionnel des « grands » auteurs (ceux consacrés par l'arbitraire historique et culturel) ; de débusquer les illusions rétrospectives et intellectualistes de l'histoire traditionnelle de la pensée, en resituant les propositions théoriques des penseurs politiques dans leur contexte d'énonciation, ou en les traitant comme des actions à part entière, avec toute leur *force illocutoire*. Ils ouvrirent des perspectives et des pistes inédites, proposèrent une lecture neuve de l'histoire des idéologies politiques de la modernité, alternative aux lectures libérale et marxiste ; l'histoire des idées fut ainsi enrichie de propositions méthodologiques encore assez méconnues ou mal comprises en France, quand elles ne sont pas méprisées ou ignorées<sup>44</sup>.

La critique n'est pas entièrement infondée non plus, du point de vue de l'historien accoutumé aux archives et attentif aux pratiques et, plus encore, critique à l'égard du *linguistic turn*, selon lequel le social peut être entièrement analysé à travers les discours, démarche illustrée et défendue par K. M. Baker ou, sur la pensée économico-politique des Lumières françaises, par Michael Sonencher<sup>45</sup>. Au contraire, l'histoire sociale doit être réhabilitée dans l'analyse des discours, plaide P. Cheney, et cette exigence semble assez partagée au sein de la communauté historienne états-unienne (par exemple chez Michael Kwass, Colin Jones ou Timothy Tackett)<sup>46</sup>. Ladite École a montré par sa richesse et ses réussites mêmes quelques limites réelles : focalisation sur l'autonomie du politique, alors que celui-ci n'est qu'un secteur parmi d'autres de la société et que le caractère politique des

43. P. Cheney, *Revolutionary Commerce*, *op. cit.*, p. 11.

44. Si plusieurs ouvrages importants de Skinner, Pocock ou Dunn sont désormais disponibles en français, il n'existe à ce jour *aucune* traduction de leurs textes théoriques ou méthodologiques, hormis John Dunn, *Histoire de la théorie politique*, Paris, Mentha, trad. A. Prost et Ph. Beaudoin, 1992. Signalons cependant que Christopher Hamel est sur le point d'achever une traduction des trois tomes de *Visions of Politics* par Q. Skinner, dont le premier rassemble ses écrits méthodologiques. Il n'existe également *aucun* ouvrage d'introduction en français à ces nouvelles manières d'écrire l'histoire des idées politiques, pas plus qu'à la *Begriffsgeschichte* allemande (dans la lignée de Koselleck). Mentionnons cependant : Jean-Fabien Spitz, « Comment lire les textes politiques du passé ? Le programme méthodologique de Quentin Skinner », *Droits*, n° 10, 1989, p. 133-145 ; Claude Gautier « Texte, contexte et intention illocutoire de l'auteur. », *Revue de métaphysique et de morale* 2/2004 (n° 42), p. 175-192 ; Julien Vincent « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique : l'« École de Cambridge » à l'épreuve », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2/2003 (n°50-2), p. 187-207 ; et Frédérique Matonti, « La méthode skinnerienne ou ce que l'histoire nous apprend sur le concept de liberté », *Raisons politiques*, 2011/3 n° 43, p. 133-150.

45. En particulier dans son intéressant (et souvent obscur) *Before the Deluge, Public Debt, Inequality, and the Intellectual Origins of the French Revolution*, Princeton, Princeton UP, 2002.

46. Pour une réflexion stimulante sur ce débat entre « histoire sociale » et « révisionnisme », voir Jay M. Smith, « Social Categories, the Language of Patriotism, and the Origins of the French Revolution: The Debate over Noblesse Commercante », *Journal of Modern History* 72, n° 2, 2000, p. 339-374. Du même auteur, on consultera : *Nobility Reimagined. The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2005. Cet ouvrage intéresse également notre objet ; je me permets cependant de renvoyer à ma recension dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 346, 2006, p. 177-180.

textes politiques ne soustrait pas ceux-ci (ni leurs auteurs) à l'ensemble des lois sociales. La pensée politique n'est pas un empire dans un empire, et la qualité de « penseur politique » n'épuise pas la définition sociale des agents reconnus sous ce sceau. Pour prendre un cas particulièrement étudié<sup>47</sup>, Hobbes est, indiscutablement, un philosophe accompli proche de certains acteurs de la vie politique anglaise du temps ; mais il est aussi une personne privée, le produit d'un milieu social déterminé, le client de certaines factions aristocratiques, le rival d'autres philosophes « professionnels » (comme Descartes ou James Harrington) dans la République des sciences, etc. Toutes ces coordonnées biographiques, que Skinner n'ignore pas, sont nécessairement constitutives du rapport de Hobbes à l'État et la vie politique. Mais il est vrai que le biais intellectualiste, contre laquelle Pierre Bourdieu avait tant mis en garde, guette toujours celui qui, historien des idées, conserve du goût pour les idées.

On avancera simplement que le goût est légitime, et peut aussi préserver d'une méfiance excessive envers les idées – qui frôle parfois purement et simplement le déni d'objet. Revenons cependant sur le « matérialisme » que Paul Cheney oppose à l'intellectualisme propre à l'histoire des idées. S'agit-il d'un matérialisme de la matière, ou de la pratique, c'est-à-dire non pas « sous la forme concrète de l'objet ou de la contemplation », mais « comme activité humaine sensible, comme pratique<sup>48</sup> » ? Dans le second cas, les pratiques « intellectuelles » et « discursives » ont autant droit de cité que celle du commerce, de l'agriculture, des arts et des métiers, puisqu'elles renvoient à des activités relativement spécifiques d'hommes de lettres, administrateurs, etc. qui sont tout autant des métiers (y compris avec leur « matérialité ») que celui de navigateur rompu à la course interlope, le député du commerce, le subdélégué de généralité ou le maître artisan chapelier. Il existe autant d'intérêts qu'il y a de secteurs sociaux spécifiques, et il n'y a pas de raison de penser que les intérêts dits économiques aient une nette préséance en tout. En revanche, on peut dire avec Louis Althusser<sup>49</sup> que l'idéologie a une existence matérielle, c'est même le mode d'existence de l'idéologie, y compris dans les pratiques quotidiennes des acteurs de la vie économique : dans les jugements du Tribunal de Commerce de Paris, dans les rapports des Députés du Commerce, dans les correspondances des intendants avec le Contrôleur général des Finances, dans les remontrances des Parlements... Tous se réappropriant (et pas toujours avec un grand souci de cohérence théorique) différents motifs du langage du patriotisme, du droit naturel, de l'utilité, de la vertu, etc. pour décrire autant que pour prescrire des transformations sociales dans le sens qui leur convienne.

Quelques conclusions s'imposent. En premier lieu, la France n'est pas restée à l'écart du nouveau paradigme de l'humanisme commercial, et ne peut même pas être réduite à un cadre passif de réception de traditions culturelles voisines (britannique ou hollandaise). En dépit d'une société monarchique *a priori* réticente à ce système de valeurs, les forces et tensions sociales qui traversaient celle-ci ont donné à l'humanisme commercial une vie et un tour original largement sous-estimés par l'École de Cambridge, focalisée sur le monde anglophone. Notons à nouveau la lucidité des historiens américains qui, après d'autres,

47. Par exemple, Quentin Skinner, *Hobbes et la conception républicaine de la liberté*, Paris, Albin Michel, trad. S. Taussig, 2009.

48. Citation tirée de la première thèse sur Feuerbach, dans Karl Marx, *Philosophie*, Paris, Folio, trad. M. Rubel, 1994, p. 232.

49. « Idéologies et appareils idéologiques d'État », dans Louis Althusser, *Positions*, Paris, Éditions Sociales, 1976, not. p. 105-110.

nous permettent de mieux comprendre notre propre aire culturelle<sup>50</sup>. En ce sens, la France n'a nullement manqué « le train » de l'économie politique et du libéralisme ; elle fut même l'une de leurs places fortes. De même que le langage du droit naturel a pu s'entrelacer avec celui de l'humanisme civique, « absolutisme » et « républicanisme » n'entretinrent pas que des rapports d'antagonisme. La culture civique ne se développa pas seulement *contre* ou *en marge de* la monarchie, comme le républicanisme de Rousseau et de Mably, ou comme l'opposition parlementaire<sup>51</sup> : elle fut appropriée et instrumentalisée par l'État monarchique lui-même<sup>52</sup>, par exemple avec la guerre de Sept Ans (guerre de commerce s'il en fut), au cours de laquelle le ministre Choiseul n'hésita pas à organiser une propagande sur le thème du *patriotisme*, systématiquement envisagé en contrepoint de celui des Anglais.

À cet égard – deuxième conclusion, si humanisme commercial il y eut ailleurs qu'en Angleterre ou en Écosse, il faut se garder de compiler les monographies nationales, et il convient d'adopter une perspective sur l'ensemble de l'Europe occidentale et sa dynamique géopolitique. Comme l'avait déjà bien montré Pocock, l'humanisme civique vogua de la Renaissance aux Lumières, et d'Italie en Angleterre avant de débarquer en Amérique. De manière semblable, l'« humanisme commercial » est un produit transnational, hautement constitué par une série de transferts culturels, notamment dans le cadre de la rivalité franco-britannique, que ce soit entre hommes de lettres cosmopolites, diplomates, militaires ou négociants<sup>53</sup>. H. Clark évoque ainsi le « moment anglo-hollandais » d'invention de l'humanisme commercial, entre la première guerre entre ces deux nations (1652-1654) et la Glorieuse Révolution : effets conjugués de la réception des *Maximes politiques* de Pieter de La Court (1665) et *A New Discourse of Trade* (1662) de Josiah Child – tous deux qualifiés par Turgot de « législateurs du commerce ». De manière homologue, il existe un moment « anglo-français » au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, fait de rivalité mimétiques et d'intenses échanges culturels (notamment en ce qui concerne l'économie politique), alors que les élites dirigeantes françaises apparaissent fort subjuguées par le « modèle » britannique<sup>54</sup>. Ajoutons qu'il est souhaitable d'élargir l'enquête à la circulation entre

50. Laura Lee Downs, Stéphane Gerson, dir., *Pourquoi la France ? Des historiens américains racontent leur passion pour l'Hexagone*, Paris, Seuil, L'Univers historique, 2007. Et Michael Breen, « Vu d'Amérique : les historien(ne)s et l'histoire de la France moderne en Amérique du Nord », *Histoire, économie & société*, 2011/2 30<sup>e</sup> année, p. 3-13.

51. On renverra essentiellement à l'ouvrage classique de Keith Michael Baker, *Au Tribunal de l'opinion. Essai sur l'imaginaire politique du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, trad. L. Évrard, 1993 (1990) ; ainsi qu'à Marisa Linton, *Politics of Virtue in Enlightenment France*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2001.

52. J. T. Takeda, *Between Crown and Commerce*, *op. cit.*, p. 8-9.

53. Voir François Crouzet, *La Guerre économique franco-anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2008 ; Edmond Dziembowski, *Un nouveau Patriotisme français, 1750-1770 : la France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, 1998. Dans une perspective différente de ce dernier, voir Arnault Skornicki, « England, England. La référence britannique dans le patriotisme français au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue française de science politique*, vol. 54, t. 4, Août 2009, p. 681-700. Voir également : Jean-Philippe Genet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les Idées passent-elles la Manche ? Savoirs, Représentation, Pratiques (France-Angleterre, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUPS, 2007. Pour une perspective différente de l'histoire intellectuelle, centrée notamment sur les pêcheurs de la Manche, voir Renaud Morieux, *Une mer pour deux royaumes : La Manche, frontière franco-anglaise (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

54. Pour une étude de ces transferts culturels centrée sur le réseau de Gournay, voir A. Skornicki, *L'Économiste, la cour et la patrie*, *op. cit.*, chap. 3. Voir aussi la récente étude de cas consacrée à la circulation internationale de l'*Essay on the state of England* (1695) de John Cary, grand avocat *whig* la politique impériale britannique : Sophus A. Reinert, *Translating Empire: Emulation and the Origins of Political Economy*, Harvard, Harvard University Press, 2011.



l'Italie, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, ainsi qu'aux périphéries des grands empires comme les Amériques française et anglaise.

Un dernier mot pour finir. L'une des thèses fortes de Junko T. Takeda consiste à affirmer que le processus de construction de l'État royal a paradoxalement favorisé l'usage d'idiomes républicains (qui existaient localement dans la tradition de gouvernement municipal, comme à Marseille). On se permettra d'avancer aussi que le *libéralisme* lui-même a partie liée avec la formation de l'État moderne, ou plutôt, avec les transformations de l'État patrimonial de l'époque. La promotion d'un marché concurrentiel au-delà des marchés locaux fragmentés et cloisonnés, de la « liberté » contre les régimes des corporations, s'opposait à la logique des privilèges sur laquelle la monarchie française reposait. C'est pourtant un tel projet que celle-ci a périodiquement appuyé durant le second XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne sa politique de libéralisation du commerce des grains (en 1764 et 1774), de suppression des maîtrises et jurandes avec Turgot, ou les tentatives de réformes fiscales de Calonne. L'humanisme commercial constitua une facette majeure de cette constellation idéologique, facette qui, sous couvert de vertu, d'honneur et d'utilité publique permettait à une pluralité de fractions d'élites (politiques, économiques, intellectuelles) de communier ensemble dans la promotion d'un ordre social repensé et refondé à partir du paradigme du commerce. En instituant un marché librement concurrentiel, on évacue le *statut* et le *rang* pour leur substituer une nouvelle hiérarchie fondée sur la *puissance* que procurent la propriété et la richesse. Et en dissolvant ainsi les corps particuliers et tout le système des privilèges, la monarchie absolue pouvait rêver d'accomplir le monopole politique auquel elle aspirait depuis longtemps.

GAP/ISP (PARIS OUEST NANTERRE)